

Etude dimension métropolitaine des Halles

Concertation avec les membres de la société civile et associations du GTT Métropole

Le 20 octobre 2009. Compte-rendu établi par Ville Ouverte.

La réunion a pour objet de réfléchir sur les marges de manœuvre existant dans le projet des Halles, en vue de l'adaptation des services et la recherche de services innovants répondant à la dimension métropolitaine des Halles. La définition précise des marges de manœuvre est un travail déterminant dans l'étude, notamment en raison des pré-requis de l'étude qui supposent de ne remettre en cause ni les programmes ni les calendriers du projet des Halles. L'enjeu peut être défini par deux citations du cahier des charges de l'étude.

- « *Un enrichissement des projets, sans remise en cause des programmes, ni des calendriers. (...) Les propositions devront être compatibles avec les différents programmes, s'inscrire dans le respect des programmes et calendriers existants ou en cours de définition.* » Cahier des charges de l'étude, p. 4
- « *Au cours du processus d'étude, il sera clairement énoncé aux usagers interrogés les marges d'évolution potentielles. La qualité de l'étude reposera en partie sur la capacité du candidat à distinguer ces marges d'évolution et à les exploiter.* » Cahier des charges de l'étude, p. 4.

A ce stade de l'étude, Pro-développement rencontre les membres de la concertation et réfléchit avec eux, au même titre qu'avec les autres participants au projet. La réflexion commune sur les marges de manœuvre conditionne la nature des propositions et doit donc intervenir en amont du travail, en l'occurrence avant même l'établissement définitif du diagnostic.

Le point sur les études en cours

Pro-développement a rencontré les acteurs majeurs du projet : agence SEURA, Direction des affaires culturelles de la Ville, Unibail-Rodamco, RATP, agence Berger et Anziutti ... Des enjeux et des priorités se dessinent, qui vont conduire dans un second temps à des propositions qui ne se traduiront pas uniquement par des aménagements physiques de l'espace.

BVA clôture son travail d'enquête. Les 4 focus-groupes ont eu lieu, 13 des 15 entretiens individuels se sont déroulés. La phase de synthèse et d'analyse commence. Nous disposerons des retranscriptions intégrales des focus-groupes et des entretiens individuels dans la dernière semaine du mois d'octobre. Elles seront mises en ligne sur le blog collaboratif affinitiz.

David Cousin-Marsy et Geneviève Guilnard ont entamé le travail des parcours commentés. Pour le moment, 8 des 10 personnes enquêtées ont été contactées et rendez-vous est pris avec elles. 2 parcours ont déjà eu lieu. Le reste des parcours se déroule pendant la semaine du 19 au 25 octobre. Il est envisagé de recruter les 2 personnes manquantes sur site, le samedi. Ceci d'autant que les jeunes ayant participé à l'étude « Jeunes métropolitains aux Halles » n'ont pas pu être contactés, leurs coordonnées n'ayant pas été conservées. Or le profil des jeunes interrogés dans le cadre de l'enquête BVA ne recoupe pas celui des jeunes de cette précédente étude.

David Cousin-Marsy a fait un travail d'immersion dans Les Halles, préalable aux parcours. Il y a notamment passé un samedi entier, jusqu'à la nuit. Il a pu ainsi qualifier les espaces du Forum et le site des Halles en général, au plan de leurs ambiances sensibles, et concevoir trois « parcours-types » : l'un qui pénètre dans Les Halles par la salle des échanges, un autre par le parking Rambuteau, un troisième par l'extérieur. Selon les pratiques des personnes enquêtées, un de ces trois parcours est choisi.

Les trois « parcours-types » sont très séquencés, c'est-à-dire qu'ils présentent des passages et des ambiances différentes, avec des effets de seuils et de gradation. Pendant les parcours, les personnes enquêtées décrivent tout ce qui entre dans le champ du regard, de l'ouïe, mais aussi ce qui relève du tactile (sols rugueux, sols lisses ...). Par exemple, ils décrivent l'entrée – très qualitative – au Forum par le parking Rambuteau, avec un sas d'entrée qui permet une montée en puissance progressive de l'animation. Le travail porte aussi sur la possibilité de l'échange, sur le regard : on constate qu'il n'existe que deux endroits où l'on peut échanger des regards dans le Forum, le tube Lescot et la place Basse. La place Basse apparaît comme l'endroit le plus urbain des Halles, avec des personnes assises autour d'une statue, proches les unes des autres, pouvant entrer en interaction. On est aussi frappé par la présence des vigiles, qui interviennent et induisent certains comportements. David Cousin-Marsy a par exemple observé un groupe de jeunes esquissant une danse, sans musique, sur la place Basse. Les vigiles les ont redirigés vers la terrasse intermédiaire, vide, où les jeunes n'ont pas souhaité rester en l'absence de « public ». A partir de ces enquêtes, on peut formuler des questions : quelle sorte de vie doit recevoir un espace public aux Halles ? Quel statut de l'espace, public ou privé, pour quel type d'appropriation ? Quelle régulation sociale ?

Chaque parcours est complété par une mise en situation : réserver un cinéma, expliquer un chemin ou un point de rendez-vous ... Les parcours avec les deux jeunes ont permis de faire ressortir l'impossibilité de connaître l'horaire précis du prochain RER sans avoir à entrer dans les espaces de transport et l'attente subie dans la salle des échanges.

Pierre Grenet, Parole des Halles, regrette qu'on n'intègre pas à la démarche d'étude des entretiens avec des personnes qui évitent les Halles, qui choisissent de ne pas s'y rendre parce que l'offre actuelle ne correspond pas à leur attente. Il pense à des personnes qui ont d'autres exigences, au plan culturel, qui contribueraient à faire des Halles autre chose qu'un centre commercial. Il faut faire de la mixité sociale pour Les Halles soient réellement un lieu public, de lien social, et non juste un lieu de consommation.

Geneviève Guilmard et Gwenaëlle d'Aboville, Ville Ouverte, précisent que parmi les personnes interrogées par BVA comme parmi les enquêtés des parcours commentés, il existe des personnes qui évitent Les Halles autant qu'elles le peuvent mais qui restent captives du lieu pour des raisons de transport. Ces personnes ont pu exprimer leurs attentes pour que l'endroit évolue ou les raisons pour lesquelles elles ne se retrouvent pas du tout dans ce lieu. Parmi les personnes interrogées se distinguent deux types de public : celui qui souhaite que Les Halles se diversifient et s'enrichissent avec une offre plus exigeante et moins « culture de masse », et le public des consommateurs de centres commerciaux qui estiment que Les Halles doivent améliorer l'offre commerciale en termes de confort et d'accueil pour mieux ressembler à des centres comme Créteil Soleil, Parly 2 ou La Vallée Village.

Véronique Granger ajoute que les acteurs du projet avec lesquels elle s'entretient ont conscience du phénomène d'évitement qui joue vis-à-vis des Halles et intègrent cette donnée dans leur réflexion. Pour sa part, c'est un sujet qu'elle étudie, parce qu'elle considère que l'enjeu est double : permettre l'accessibilité et l'ouverture des Halles à tous, tout en préservant la possibilité de l'évitement qui est une stratégie métropolitaine qui doit rester possible.

L'identification des marges de manœuvre

La démarche n'est d'abord pas comprise par certains participants qui demandent des explications. Les marges de manœuvre apparaissent faibles (« voies de garages »), les sujets identifiés ne correspondent pas toujours aux sujets de préoccupation des participants, qui déplorent que le projet ait jusqu'ici souvent évolué en dépit de leurs remarques et interrogations.

Jean-Pierre Martin estime pour sa part qu'il n'y a pas eu de véritable réflexion urbaine sur le projet. Le jardin va être récupéré comme un lieu d'animation pour le centre commercial. La suppression du tube Lescot est regrettable. Les CRS et les vigiles sont omniprésents, alors même que la voirie du Forum est une voirie publique. Le programme culturel est un échec. *Regis Clergue-Duval* quand à lui accepte de travailler sur les marges de manœuvre, sans pour autant « donner quitus pour le reste ». Plusieurs participants rappellent dans quel contexte le projet d'auditorium, pourtant jugé prioritaire par les associations, a du être abandonné. Aujourd'hui, un espace est consacré aux cultures urbaines, sans concertation préalable, et alors même que le principe même de cet équipement demeure mal compris. Une réunion au sujet de l'espace dédié aux cultures urbaines s'avère nécessaire, en présence de Bruno Julliard. Elle est d'ores et déjà prévue mais la date demeure à confirmer.

Qu'entend-on par « marges de manœuvres » ?

La réflexion proposée s'appuie sur le travail en cours de l'équipe d'étude. A la suite des premiers résultats de l'enquête qualitative, Véronique Granger - en dialogue avec les autres membres de l'équipe et la Mission Les Halles représentée par Mary Senkeomanivane - identifie un certain nombre de champs d'action potentiels dans le projet des Halles. Il s'agit toujours de proposer une adaptation des services existants ou de nouveaux services innovants sans remise en cause des programmes ou des calendriers. Ainsi, il est possible de dire que des marges importantes existent en termes de *services* sur le jardin des Halles, alors même que le projet évolue peu en termes d'*aménagements*.

Véronique Granger explique que l'incompréhension provient du fait qu'on envisage les marges de manœuvres comme appartenant au domaine du « faire », alors que son travail portera beaucoup sur le domaine du service, du confort, de l'« être ». Sa démarche consiste à comprendre et analyser les attentes métropolitaines et à s'assurer qu'elles se retrouveront dans le projet. Elle donne l'exemple de *l'information*. Un des faits métropolitains majeurs consiste à être dans une démarche permanente d'optimisation du temps. Les Métropolitains ne supportent pas les temps morts subis. Aux Halles, on perçoit une demande de centralisation et de diffusion de l'information. Cette information peut porter à la fois sur l'offre parisienne mais aussi sur l'offre existante en proche ou lointaine couronne. Pouvoir connaître l'état du trafic des transports en commun depuis l'espace public est un autre service à l'étude. Les automobilistes en bénéficient en arrivant dans un parc de stationnement, comme c'est le cas aux Halles, et depuis déjà longtemps dans les aéroports. *David Cousin-Marsy* raconte à son tour comment il a rencontré une jeune femme qui attendait ses amis un samedi aux Halles dans une aire de repos, ceux-ci venant de lignes de RER différentes. Une fois réunis, ils ont défini leur programme par une recherche sur internet via le téléphone de l'un d'entre eux, et sont repartis ensemble en banlieue pour rejoindre l'activité choisie.

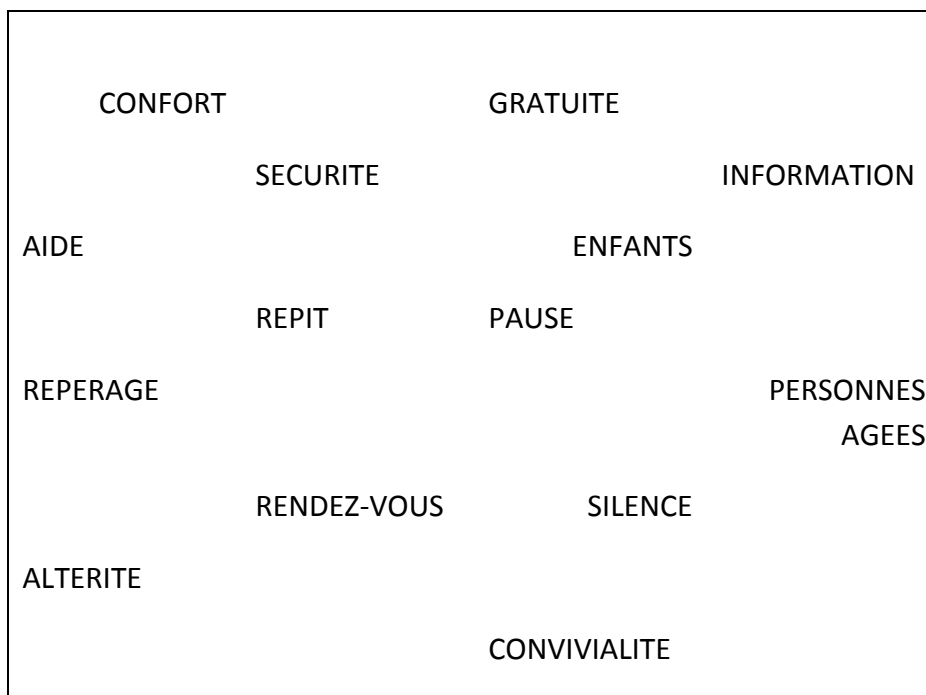
L'état de la réflexion sur les marges de manœuvre est soumis au travail des membres de la concertation, sous la forme d'un tableau et d'une série de mots, pour qu'ils puissent commenter les idées présentées et enrichir la réflexion par des éléments qui n'auraient pas été identifiés. Ces deux documents sont distribués aux participants et projetés dans un diaporama. Gwenaëlle d'Aboville propose que la réflexion sur les marges de manœuvre se prépare d'abord en petits groupes puis en restitution plénière. Les participants préfèrent rester en configuration plénière, notamment en raison du petit nombre de personnes présentes.

Le garant de la concertation, Thierry Leroy, estime qu'il est illusoire d'espérer bâtir un consensus autour des marges de manœuvre. Il apprécie toutefois que les différents maîtres d'ouvrage apparaissent dans le tableau des marges de manœuvre. Il estime que la réflexion peut progresser en particulier sur trois points : la dimension métropolitaine dans la programmation des équipements et des espaces, le fonctionnement des espaces publics (évoqué notamment lors de la réflexion sur la fermeture de la Place basse) et la question de la gestion, de l'organisation des Halles futures.

Les marges de manœuvres identifiées selon les acteurs, espaces ou temporalités

MARGES DE MANOEUVRE		
selon les acteurs	selon les espaces	selon les temporalités
<p><u>Unibail</u> :</p> <p>faibles voire très faibles</p>	<p><u>Forum</u> faibles</p> <p><u>Canopée</u> faibles</p> <p><u>Interfaces</u> importantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - horaires habituels - dimanche - hors horaires des transports en commun - H 24 - horaires décalés
<p><u>RATP</u></p> <p>très importantes</p>	<p><u>Salle des échanges</u> importantes</p> <p><u>Galerie latérale</u> très importantes</p> <p><u>Sorties/Entrées</u> importantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - horaires habituels - dimanche - hors horaires des transports en commun - H 24 - horaires décalés
<p><u>Ville de Paris</u></p> <p>importantes sur des cibles "étroites" :</p> <ul style="list-style-type: none"> - équipements publics de proximité - équipements publics du nouveau Forum (piscine, Forum des images, bibliothèque du cinéma, médiathèque musicale ...) - équipements publics d'échelle métropolitaine - ... 	<p><u>Jardin</u> importantes</p> <p><u>Canopée</u> - faibles au niveau des équipements de proximité (conservatoire et bibliothèque) - importantes pour les nouveaux équipements d'échelle métropolitaine (cultures urbaines, pratiques amateurs) - importantes dans la lisière avec le jardin</p> <p><u>Quartier (ou rues avoisinantes)</u> Importantes</p> <p><u>Autres équipements publics proches</u> importantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - horaires habituels - dimanche - hors horaires des transports en commun - H 24 - horaires décalés
<p><u>Coopération territoriale</u></p> <p>très importantes</p>	<p><u>Echelle du Grand Paris</u> très importantes</p>	
<p><u>Autres (?)</u></p>	<p><u>?</u></p>	<p><u>?</u></p>

Les thématiques, ou clés d'entrée proposées



Au cours de la discussion, qui s'appuie peu sur les documents distribués, des idées sont développées par les membres de la concertation et approfondies par le groupe. Elles sont ici retranscrites de manière thématique.

Les espaces publics métropolitains aux Halles : place Basse et place René Cassin.

Aux Halles, deux lieux sont désignés comme étant actuellement le support d'une animation métropolitaine : la place Basse dans le Forum et la place René Cassin au pied de l'église Saint Eustache. Ce sont des lieux urbains, appropriés par un public divers. Ils constituent à la fois des lieux de repos, des lieux de rencontre, et des lieux de diffusion de ce que l'on peut appeler une culture métropolitaine. Ces espaces publics offrent la *possibilité de se poser*. Ils permettent une liberté de mouvement : rester debout en groupe ou s'asseoir, ne pas être contraint à circuler, à passer. On sort donc de la logique du flux qui prévaut aux Halles. Ce sont des *lieux de convivialité*. On peut même attribuer à ces lieux des qualités démocratiques : ce pourraient être des lieux de débat public ! On pourrait retrouver le sens du mot forum. A partir de ces remarques, des questions sont formulées :

- Où peut-on organiser une réunion publique aux Halles ?
- Comment y diffuse-t-on un savoir ? Peut-on y tenir l'Université de tous les savoirs - événement métropolitain ? Peut-on y organiser une projection ? Un débat ?
- Comment nourrit-on une production culturelle à partir de la diversité du Forum ?

Qu'est-ce qu'une culture métropolitaine ?

Il existe un consensus pour vouloir consolider et augmenter l'offre culturelle aux Halles. Plusieurs associations membres de la concertation militent pour que les moyens soient donnés à cette offre de se déployer. L'auditorium aujourd'hui abandonné paraissait être un outil adapté. Les Métropolitains interrogés dans le cadre de l'enquête BVA partagent cet objectif, dans le discours au moins. En effet, ils connaissent mal l'offre culturelle actuelle et ne fréquentent guère que les espaces de transport et le centre commercial. Ils demandent en revanche que l'offre culturelle soit mieux affichée (information) et diffusée, dans les espaces de passage de masse notamment (ils citent l'exemple des expositions de photos sur la grille extérieure du jardin du Luxembourg).

Au cours des discussions, on voit se dessiner quelques caractéristiques permettant de mieux qualifier une offre culturelle métropolitaine. La culture métropolitaine est *variée*. Elle est *spontanée ou non encadrée*. Elle est *gratuite*. Elle constitue un mode d'*appropriation de l'espace public*, de la ville. Trois exemples sont cités : lorsque les musiciens des Bachiques-bouzouks se produisent sur l'espace public et réunissent 150 à 200 personnes qui chantent, lorsque les jeunes Hip-hoppeurs organisent des « battles », lorsqu'un chercheur du CNRS se dresse sur une petite estrade au milieu de salle des échanges et fait une conférence très suivie sur la presse au 18^{ème} siècle. Ainsi se pose la question du statut des espaces créés. Il semble que le cadre urbain contribue grandement à permettre ou bien à décourager ces pratiques culturelles métropolitaines. Si l'espace public est privatisé, si les pratiques potentielles ne sont pas prévues d'entrée de jeu dans le projet et que les impératifs de sécurité l'emportent, cette culture ne pourra pas s'exprimer. La privatisation de l'espace, les pratiques des vigiles, la surveillance, la volonté partagée par les forces de l'ordre de « mettre en mouvement » s'y opposent. Pourtant, l'appropriation de l'espace, par un jongleur ou un groupe de musique, contribuent à sécuriser un lieu en l'animent.

A bien des égards, Les Halles, son public varié, extrêmement nombreux, ses flux, constituent en soi un espace de diffusion, une scène de grande ampleur. A cet égard, le *projet d'espace dédié aux cultures urbaines*, qui semble « mettre en boîte » et encadrer une pratique spontanée, ne convainc pas les participants. Plusieurs difficultés sont évoquées. Il apparaît réducteur d'assimiler les jeunes Métropolitains au Hip-hop, de braquer la focale sur cette pratique finalement ancienne et pouvant à terme passer de mode. Ce dont les Hip-hoppeurs ont le plus besoin, c'est d'un lieu de diffusion. C'est ce qui était ressorti d'une rencontre entre l'association Accomplir et des jeunes de La Courneuve : Les Halles ne sont pas un lieu de répétition - des équipements locaux de grande qualité existant déjà en banlieue – mais un lieu d'exhibition pour les meilleur des Hip-hoppeurs. Le caractère confidentiel de l'équipement, en étage de la Canopée, pose problème. Une salle d'une jauge de 150 places, en étage, est soit trop petite, soit trop grande.

Les participants souhaitent que les pratiques spontanées soient favorisées, que les modes d'appropriation de l'espace soient rendus possibles. A Barcelone, par exemple, les lieux où les musiciens peuvent se produire spontanément sont indiqués. Ce qui est interdit est précisé (les percussions, l'amplification du son au-delà d'une certaine limite pour ne pas gêner les riverains), le reste est permis. Pourquoi ne pas positionner une petite estrade dans la salle des échanges, ou dans le patio, où pourraient venir se produire des musiciens ou autres artistes, en indiquant clairement les règles d'utilisation de ce lieu ? Il faudrait pour cela s'assurer que cela ne pose pas de problème de sécurité. Une autre proposition, concernant le Hip-hop, est faite : on pourrait envisager de réserver la terrasse intermédiaire au sein du patio pour la pratique des Hip-hoppeurs, notamment en choisissant un revêtement lisse et en s'assurant que ces espaces soient libres et protégés de la pluie. En effet, cette terrasse difficile à définir, à animer et donc à sécuriser, pourrait être investie par les jeunes qui auraient là une scène visible notamment depuis le niveau rue sous Canopée. A l'écart des habitations, ils contribueraient à animer l'espace public et ne gêneraient pas les riverains.

L'espace de diffusion

Plusieurs participants regrettent que le projet des Halles n'apporte pas un lieu de diffusion qui corresponde à *l'enjeu métropolitain d'échange, de débat et de transmission*. Il faudrait pouvoir disposer d'une salle que des associations pourraient utiliser *ponctuellement* pour un concert, une projection, un débat. Cette salle serait *mutualisée*. On l'imagine d'abord comme un lieu public. Mais on peut aussi envisager la programmation d'un lieu privé, engagé, à l'image de La Bellevilloise dans le 20^{ème}.

La gestion

Ceci pose la question de la gestion de ce lieu, mais plus largement de la gestion de l'offre culturelle des Halles et de sa programmation. Plusieurs participants affirment qu'il faut d'ores et déjà mettre en place une gestion mutualisée du site, en mesure de participer à l'*organisation* d'événements, de diffuser une *information* complète et homogène sur l'offre des Halles mais aussi d'assurer la *programmation* d'un lieu de diffusion, ou encore d'assurer le montage/démontage de structures non pérennes sur le site. On évoque une Régie, un GIE, un GIP ... dont les associations pourraient être membres et qui regrouperaient les différents équipements présents sur le site. A ce sujet, il serait utile de considérer que la CCIP et la Bourse du commerce sont des acteurs du site des Halles au sens large.

La médiation

La question de la sécurité a été souvent soulevée par les participants aux focus-groupes de BVA. Cette préoccupation est partagée par les membres de la concertation. Deux conceptions de la sécurité s'opposent toutefois. D'un côté, il y a celle des vigiles et des policiers qui considèrent qu'il faut mettre en mouvement les personnes et éviter le stationnement et le regroupement. De l'autre, certains participants considèrent que l'appropriation des lieux, l'animation d'un site contribuent à en garantir la sécurité, ainsi que des actions de médiation. Ils estiment qu'il faut d'ores et déjà envisager les modalités et la gestion de cette médiation sur le site. Véronique Granger évoque les actions de médiation de la Villette, qui fonctionnent bien.

L'accueil des enfants, des jeunes

Faire des Halles un lieu convivial et mixte, c'est aussi penser à la place des enfants et des jeunes. La prise en charge des enfants des personnes qui travaillent sur place est évoquée. Une autre proposition concernant les jeunes, en particulier les adolescents est ré-exprimée : leur dédier un espace, à proximité du conservatoire par exemple, où ils puissent se retrouver, attendre, prendre un café. Ce lieu doit être ouvert, visible ... Le passage traversant de l'aide sud de la canopée avait été envisagé pour cela.

Evelyne Panato, directrice de la Maison du geste et de l'image, fait part des demandes des enseignants qui accompagnent des enfants aux Halles: une meilleure sécurité, une orientation plus aisée, la possibilité de se poser et de trouver un lieu abordable où déjeuner.

Véronique Granger intervient pour partager sa réflexion en cours sur la programmation envisagée du site, en dehors des espaces commerciaux, et sur les possibilités qui existent en matière de services et d'animation métropolitains. Pour elle, la bibliothèque et le conservatoire restent des équipements locaux, qu'on pourrait dire « de droit commun ». En revanche, deux équipements prévus peuvent réellement revêtir un caractère métropolitain : l'espace dédié aux cultures urbaines et l'équipement pour les personnes sourdes et malentendantes. Ce dernier équipement en particulier trouve tout son sens aux Halles, et sa programmation peut-être approfondie pour en faire un lieu vraiment innovant, par exemple en matière de coopération artistique entre personnes sourdes et non sourdes. D'autre part, deux autres lieux présentent d'après elle des potentialités importantes en matière de services métropolitains : le jardin et la salle des échanges. Par exemple, on peut faire beaucoup en matière de lecture publique en se servant du jardin. Et la salle des échanges, comme l'illustre l'anecdote du chercheur du CNRS qui a pu y tenir une conférence, présente un potentiel exceptionnel de captation des publics. Dès lors que l'on sort de la logique où toute activité nécessite un local, on perçoit l'ensemble des possibilités que présentent ces espaces.

Les questions sur le projet

Au cours des échanges, plusieurs questions apparaissent.

- Quelles seront les dimensions exactes en m² des différents programmes dans la Canopée ? Gwenaëlle d'Aboville et Mary Senkeomanivane se sont engagées à diffuser ces chiffres dans le présent compte-rendu. Il est précisé qu'à ce stade la répartition commerces/équipements reste à l'équilibre.
- Quelle sera la configuration des passages traversants ? Mary Senkeomanivane répond que le passage traversant de l'aile sud de la Canopée a été supprimé.
- Quelle sera en définitive l'étanchéité du toit de la Canopée ? En effet, le commissaire de police du 1^{er} arrondissement affirmerait qu'il pleuvra sous la Canopée, ce qui découragerait le stationnement de groupes, alors que la Ville de Paris affirme qu'il ne pleuvra pas sous le toit de la Canopée, à moins d'une tempête importante. Les propos semblent varier et évoluer sans cesse.

Ne pas connaître ces données freine le raisonnement et la réflexion. Les participants demandent que leur soient transmises les informations sur le projet au fur et à mesure qu'il évolue. Ils s'étonnent de tous les changements qui interviennent alors qu'eux-mêmes peinent à obtenir les modifications qu'ils jugent importantes.

Le prochain RDV : le vendredi 6 novembre à 18h30 à l'Hôtel de Ville, 5 rue de Lobau.
pour la restitution de la première phase de l'étude :
enquête qualitative, parcours commentés et premiers éléments de diagnostic.

Participants à la réunion du 20 octobre 2009

Pierre Grenet, Parole des Halles
Régis Clergue-Duval, Glob'Halles
André Laborde, GIE du Forum des Halles
Camille Gardesse, IUP
Jean-Pierre Martin, président du conseil syndical du 5/7 rue des Innocents
Benard Dubois, association Mains Libres
Elisabeth Bourguinat, association Accomplir
Halima Belalia, Conseil de quartier de Saint Merri
Evelyne Panato, Maison du geste et de l'image
Bolewa Sabourin, Président de l'association LOBA
Thierry Leroy, garant de la concertation
Mary Senkeomanivane, Ville de Paris, Mission Les Halles
Véronique Granger, Pro-développement
Memia Belkaïd, Pro-développement
David Cousin-Marsy, photographe
Geneviève Guilnard, Ville Ouverte
Gwenaëlle d'Aboville, Ville Ouverte

Éléments de réponse sur le projet

- **Le métrage précis des espaces de la Canopée** est toujours en cours de travail. Les données seront transmises lorsqu'elles seront stabilisées, préférentiellement dans le cadre d'une réunion sur l'évolution globale de la Canopée (dessin, programmation et métrage).
- **Le passage traversant de l'aile sud.** Le passage traversant de l'aile sud devait servir d'accès au conservatoire et en particulier à l'auditorium. Avec la suppression de celui-ci, la fonction de ce mail, donnant sur des murs aveugles, a été remise en question, sans qu'une fonction nouvelle ne se dégage. D'autre part, au cours de la recomposition de l'aile nord, des surfaces commerciales ont été supprimées pour donner plus d'aisance aux équipements culturels du 1^{er} étage. De manière à préserver l'équilibre général commerces/équipements dans l'ensemble de la Canopée (donc l'équilibre financier) les espaces commerciaux perdus dans l'aile nord sont restitués dans l'aile sud avec la fermeture du passage traversant.
- **La toiture de la Canopée.** Les ventelles de la Canopée se superposent sans se toucher. Les plans en coupe suivant un axe Est-Ouest mettent en évidence cette superposition, tandis que les plans de toiture (vue du dessus) témoignent de l'absence de vide. La pluie ruisselle donc sur les ventelles, pour être récupérée via un système de chéneau situé en partie basse de chaque ventelle (côté jardin) et qui conduit cette eau vers un réservoir. Pour mémoire, les ventelles sont orientées Est-Ouest, le haut de la ventelle étant à l'Est (côté Beaubourg). Pour que des gouttes entrent sous la Canopée, il faudrait que la pluie tombe à 30° par rapport à la verticale en étant portée par un vent d'Est, sachant que les vents dominants sur le secteur des Halles sont des vents d'Ouest. Sous la Canopée, et notamment dans le patio, on sera donc à l'abri de la pluie.

Par ailleurs, concernant les aspects relatifs à la sûreté du public, dans le cadre du projet de la Canopée, des réunions régulières de travail ont eu lieu avec la Préfecture de Police, son avis formel a été sollicité dans le cadre de la demande de permis de construire de la Canopée, pièce constitutive des dossiers d'enquêtes publiques des mois de juin et juillet derniers. Ni lors de ces multiples réunions de travail, ni dans l'avis rendu formellement par la Préfecture de Police, le caractère couvert de la Canopée n'a été soulevé comme facteur de risque pour la sûreté du public. Considérant ces éléments, les espaces sous la Canopée, et notamment le patio, sont donc bien des espaces abrités, et la réflexion en cours dans le cadre de l'étude métropole peut donc les considérer comme tels pour formuler des propositions.